



Aide à l'utilisation de l'application Base élèves 1er degré

publié le 25/09/2009 - mis à jour le 26/03/2013

Descriptif :

Apport d'aide et de conseils pour utiliser l'application Base élèves 1er degré.

L'application Base élèves Premier degré (BE1D) est utilisée par tous les directeurs d'école du département des Deux-Sèvres.

Cet article est destiné à vous donner quelques informations et ressources pour vous aider à l'utilisation de cet outil.

► Un rappel :

L'application Base élèves a été validée par la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) : les parents des élèves doivent être informés de l'utilisation de BE1D et du droit de consultation des données les concernant en présence du directeur.

 [Questions-réponses sur Base élèves 1er degré - CNIL - Commission nationale de l'informatique et des libertés](#) (HTML de 38.2 ko)

La CNIL fait un descriptif complet de l'application BE1D en précisant entre autre, l'objectif, le fonctionnement et les renseignements collectés.

 [Outils pour créer listes et étiquettes avec BE1D et l'AGENDA de son utilisation pour DIRECTEURS](#) (HTML de 13.7 ko)
L'Inspection académique de Meurthe et Moselle propose des outils pour éditer des listes personnalisées, des étiquettes avec Base élève 1er degré ainsi que l'agenda : les étapes de son utilisation sont placées dans un calendrier avec les fiches d'aide correspondant à ces étapes.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.